Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Versailles
direction des services départementaux de l'éducation nationale Hauts-de-Seine
éducation nationale

Académie de VERSAILLES

6ème Circonscription des Hauts-de-Seine
COLOMBES 1

Ecole Maternelle de La Tour d'Auvergne

10 rue de Legnano 92700 Colombes

☎ 01 56 47 19 80

COMPTE-RENDU DU 1°CONSEIL D'ECOLE
JEUDI 19 octobre 2017

Présents :

Enseignants : Mme NERESTAN, Mme AMIRI, Mme MYSZKIEWICZ, Mr PATOUREAU, Mme DRIS, Mme MOUTON, Mme EQUABLI, Mme LEVRAY, Mme ASSELIN, Mme CORRE

A.L.M : Mr. Farid AIT- LAHCEN

Parents d'élèves :
Titulaires : Mme ELABDI, Mme BREUT, Mme et Mr SINQUIN, Mme ABDERREZAK, Mme RODRIGUES, Mme ETESSE, Mme BOURASSEAU

Représentants de la municipalité : Mme SAMAMA

Délégué départemental de l'Education Nationale : Mme VASNIER J.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

A L'ORDRE DU JOUR :

1- Installation des membres du conseil d'école
2- Règlement intérieur : lecture, modifications à apporter et approbation.
3- Vie de l'école :
   a. – Présentation du projet de réseau des écoles du secteur du collège Moulin Joly
   b. – Présentation de l'avenant pour le dispositif « Scolarisation des enfants de moins de trois ans »
      - Objectifs du dispositif
      - Fonctionnement de la commission municipale
      - Fonctionnement de la classe
   c. Sorties scolaires et plan Vigipirate
4- Point sur la coopérative de l'école :
5- Travaux réalisés et à demander
6- Sécurité à l'école :
      1. A quel moment l'école fait appel aux parents ou à des services d'urgence (SAMU ou les Pompiers) lorsqu'un enfant se blesse ?
      2. Les exercices de sécurité (Prévention contre l'incendie, risques majeurs et alerte intrusion)
7- Mode de fonctionnement des classes à double niveau, les décloisonnements.
8- Projet prévention « sécurité routière ».
9- Questions de représentants des parents d'élèves :
      1. Sécurité aux abords de l'école
      2. Demande ASVP et passage piéton devant l'école ;
      3. Horaires de la gardienne de l'école maternelle ;
      4. Diminution du nombre de visites cantine annuelles, qui sont passées de une par trimestre à une annuelle.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1- Installation des membres du conseil d'école :

Mme LEVRAY, directrice de l'école, rappelle les résultats des élections des représentants des parents d'élèves du vendredi 13 octobre et félicite les parents pour leur investissement dans cette élection.
Résultats des élections : 162 votants 4 blancs ou nuls, 158 votes exprimés.
Le taux de participation est de 50,47 % (55,35% en 2016, 42,59 % en 2015 et 44,94% en 2014)
Chaque membre se présente lors du tour de table.

Mme ASSELIN assurera avec Mme LEVRAY la rédaction du compte rendu de cette réunion.

2- Règlement intérieur : lecture, modifications à apporter et approbation.

Lecture du règlement intérieur :

Modifications à apporter :

- Modification de la semaine scolaire
- Modification des jours d'A.P.C
- Modification des jours de l'A.L.M
- Suppression du passage sur les T.A.P
- Modifications des jours de restauration scolaire

Adopté à l'unanimité

3- Vie de l'école

Effectif scolaire : 186 élèves inscrits, 9 classes

a. - Présentation du « power point » du projet de réseau des écoles du secteur du collège Moulin Joly

Le projet d'école de l'école maternelle de La Tour d'Auvergne est commun aux écoles du territoire « Moulin Joly (L'école élémentaire et l'école maternelle de la Tour d'Auvergne, les écoles élémentaires et l'école maternelle Marcelin Berthelot).
Il relève une démarche collective, construite et analysée au sein du réseau Moulin Joly.
Cette démarche a pour unique objectif de garantir la continuité des apprentissages et la fluidité du parcours de l'élève.
Il s'inscrit dans :

- Le projet académique Versailles 2020
- Le contrat d'objectifs de circonscription
- Le projet de réseau de l'Education prioritaire

Plusieurs phases :

- Recenser un état des lieux des actions et des ressources (humaines et matérielles) existantes au sein du réseau d'écoles pour chaque parcours.
- Identifier les besoins des élèves
- Définir en équipe et à partir des actions mises en place des axes: mise en œuvre de parcours et d'actions communes dans un cadre suffisamment souple pour s'adapter aux besoins des élèves, aux priorités de l'école et aux ressources locales.
- Elaborer une fiche-action pour chaque dimension du parcours

- Privilégier une approche inter-cycle et inter-degré pour garantir la continuité de chaque parcours en utilisant les différentes instances existantes : conseil de cycle, conseil école/collège….

Ce projet se décline en parcours :

- parcours citoyen
- parcours éducation artistique et culturelle
- parcours éducatif santé

et en axes prioritaires

académie Versailles
direction des services départementaux de l'éducation nationale Hauts-de-Seine

ACADEMIE DE VERSAILLES
DSDEN DES HAUTS DE SEINE
6ème CIRCONSCRIPTION COLOMBES 1

PROJET RESEAU D'ECOLES
SECTEUR DU COLLEGE MOULIN JOLY
PROJET D'ECOLES
TOUR D'AUVERGNE – MARCELIN BERTHELOT
2016 – 2020

PARTIE 1 - CARACTERISTIQUES DU RESEAU D'ECOLES

A – Structure des établissements :

Établissements	Nombre de classes	Effectif élèves	Dispositifs UPE2A/ULIS	Spécificités
MOULIN JOLY				Bilangue espagnol Ouverture d'une option Triathlon à la rentrée 2017.
Tour d'Auvergne maternelle	9	192 186		
Marcelin Berthelot maternelle	11	258		
Tour d'Auvergne élémentaire	13	277	ULIS	Section « Baguer »
Marcelin Berthelot A	9	205		
Marcelin Berthelot B	10	190	UPE2A	
TOTAL				

Répartition des élèves à l' «entrée en sixième » par école de secteur (données rentrée 2015 et 2016) :

Ecoles	2015	2016	2017	2018	2019
Tour d'Auvergne élém	67 %	66 %			
M. Berthelot A	37 %	52 %			
M. Berthelot B	70 %	70%			

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

C - Dispositifs des écoles inscrites en éducation prioritaire :

Ecoles	Education Nationale				Politique de la ville		
	« Scolarisation des moins de trois ans »	« Plus de maîtres que de classes »	Accompagnement éducatif (objectif du projet/niveaux)	Autres	« Coup de pouce » niveaux et nombre d'élèves	Nombre de suivis individualisés « réussite éducative »	Autres
Tour d'Auvergne maternelle	✓				Coup de pouce langage maternelle CLA (**5 élèves de GS**)	1	
Marcelin Berthelot maternelle	✓				Coup de pouce langage maternelle CLA (**5 élèves de GS**)	3	
Tour d'Auvergne élémentaire		✓			Coup de pouce 3 **clubs**	4	
Marcelin Berthelot A		✓			Coup de pouce **2 clubs**	8	
Marcelin Berthelot B		✓			Coup de pouce **2 clubs**	6	

• Taux de réussite au DNB aux sessions :

2015	2016
77% (Département 87,8%)	85%

• Notes aux épreuves terminales du DNB

	2015	2016
Contrôle continu Note/20	12,1 (département 12,9)	12,4 (13,1 pour académie)
Contrôle final Note/20	9 (11,4 département)	8,7

• Taux d'accès des élèves de 3ème après la classe de seconde :

	2016-2017			2017-2018		
	Collège	Département	Académie	Collège	Département	Académie
1ère scientifique	26,3		37,1			
1ère littéraire	7,9		8,5			
1ère ES	32,9		24,3			
1ère ST2S ou STG ou BT service	19,7		15,1			
1ère STL ou STI2B	1,3		6,9			
Redoublement	9,2		3,9			

PARTIE 2 : LES PARCOURS

Parcours éducatifs *	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
« Citoyen » *	**La sensibilité : soi et les autres** ➢ Travail en arts plastiques : le portrait et l'autoportrait (connaissance de soi et des autres) ➢ Travail sur les règles de la communication. ➢ Le soin du langage : langage de la politesse.	**La sensibilité : soi et les autres** ➢ « Les messages clairs » (gestion des conflits) MBA ➢ Travail sur les règles de la communication. ➢ Le soin du langage : langage de la politesse.	**La sensibilité : soi et les autres** ➢ « Les messages clairs » (gestion des conflits) MBA ➢ Travail sur les règles de la communication. ➢ Le soin du langage : langage de la politesse.
	Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres ➢ Règlements collectifs (cour, BCD, classe, ...) TA et MB (en dessins, images, photos ➢ Participation aux rencontres « jeux d'opposition »	**Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres** ➢ Conseil de délégués MB A et MB B, TA ➢ Règlement collectif MBA (cour de récréation) ➢ Elaboration des règles de vie de classe avec les élèves. ➢ Participation aux rencontres « jeux d'opposition »	**Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres** ➢ Conseil de délégués MB A et MB B, TA ➢ Règlement collectif MBA (cour de récréation) ➢ Elaboration des règles de vie de classe avec les élèves. ➢ Exposition « Moi jeune citoyen » MB A et B + ateliers sur différentes thématiques
	Le jugement : penser par soi-même et avec les autres ➢ Journée de la laïcité (9 décembre) MB en GS à partir d'albums + productions plastiques	**Le jugement : penser par soi-même et avec les autres** ➢ Travail sur la charte de la laïcité ➢ Journée de la laïcité (9 décembre) MB A et B – TA ➢ Journée « Non au harcèlement » ➢ Charte du respect (avec ASE) MBA	**Le jugement : penser par soi-même et avec les autres** ➢ Travail sur la charte de la laïcité ➢ Journée de la laïcité (9 décembre) MB A et B – TA ➢ Journée « Non au harcèlement » ➢ Charte du respect (avec ASE) MBA

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

	L'engagement : agir individuellement et collectivement	L'engagement : agir individuellement et collectivement ➢ La « médiation par les pairs » T.A ➢ Opération « petits bouchons » MBA +TA ➢ Opération « Pièces jaunes » MBB	L'engagement : agir individuellement et collectivement ➢ La « médiation par les pairs » T.A ➢ Opération « petits bouchons » MBA +TA ➢ Opération « Pièces jaunes » MBB
« Éducation artistique et culturelle » *	« Musée des écoles » Musée de notre école TA et MB MB : Vernissage (invitation parents + les écoles élémentaires) « Semaine des sciences » TA et MB	« Musée des écoles » Projet « Un artiste dans l'école » MBB (récréa caf) « Semaine des sciences » MBA et TA Parcours artistique et culturel TA	« Musée des écoles » Projet « Un artiste dans l'école » MBB (récréa caf) « Semaine des sciences » MBA et TA Parcours artistique et culturel TA
« Éducatif santé » Concerne les élèves de la maternelle au lycée	Projet à thème avec l'infirmière scolaire (alimentation, mon corps est à moi) Prévention dentaire avec la ville Bilan infirmier (infirmière scolaire en GS + PMI en PS) Gymnastique Parcours Athlétiques	Hygiène bucco-dentaire (CPAM) Bilan infirmier Opération « Pièce jaunes » + thématique santé MBA et MBB Parcours Athlétiques Natation	Sommeil et nutrition (CPAM) Bilan infirmier Animation puberté Opération « Pièces jaunes » + thématique santé MBA et MBB Parcours Athlétiques Natation

PARTIE 3 – DÉFINITION DES AXES PRIORITAIRES

AXE 1 :
Garantir l'acquisition du « Lire, écrire et parler » pour apprendre dans toutes les disciplines.
Travailler particulièrement les connaissances et compétences qui donnent lieu à de forte inégalités
Enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle

AXE 2 :
« Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative »

AXE 3 :
« Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire »

b. Présentation du dispositif « Scolarisation des enfants de moins de trois ans »

La scolarisation de ces très jeunes enfants est une volonté gouvernementale définit dans la loi de Refondation de l'école de 2013.

Il s'agit de cibler les familles éloignées de la culture scolaire et des situations familiales qui ne permettraient pas aux parents et à l'enfant d'entrer dans cette culture scolaire dans de bonnes conditions.
Sur la commune de Colombes, l'affectation des élèves du dispositif se déroule dans le cadre d'une commission partenariale. Les familles formulent leur demande auprès des directeurs des écoles ou auprès des services municipaux. Chaque demande est étudiée, une à une.
A cette commission siègent les directeurs- directrices des écoles concernées, les représentants de l'Education Nationale (les 2 circonscriptions), les représentants de la municipalité : adjoints au maire, service des inscriptions scolaires, service de la petite enfance et des représentants des services sociaux.

Historique de la scolarisation des enfants de moins de trois ans à la Tour d'Auvergne maternelle
Depuis de nombreuses années, des enfants de moins de trois ans sont accueillis dans cette école :

- Des tout-petits dans des classes avec des petits
- Une classe de tout-petits

Depuis quelques années, un dispositif « scolarisation des enfants de moins de moins de trois ans » est spécifiquement implanté dans notre école.

- Effectif réduit
- Contrat de scolarisation
- Travail partenarial très étroit avec les familles

Néanmoins, ce dispositif ne concerne que les familles les plus éloignées de la culture scolaire et ne semble pas répondre aux attentes des familles du secteur qui souhaitent une scolarisation précoce créant mécontentements, incompréhensions et difficultés relationnelles.

Faut-il penser une communication particulière à l'ensemble des familles ? Les Représentants des parents d'élèves peuvent-ils aussi faire un relais ? La diffusion de l'information flyer « mairie » peut-il aider à cette communication ?

Afin d'éviter tout malentendu, la directrice recevra systématiquement chaque famille et présentera le dispositif pour toutes ses composantes.

Il faut noter que le quartier évolue. Il ne fait plus partie de la politique de la ville. Les familles, même si elles connaissent des difficultés économiques (chômage, accident de la vie) ne sont pas très éloignées de l'école.
Depuis 3 ans, l'effectif de ce dispositif baisse : 19 – 15 et maintenant 7 et sera environ de 12 au mois de janvier 2018.

c. Sorties scolaires et plan Vigipirate

Le plan Vigipirate est toujours en place :

- Au sein de l'école : l'accès des parents est autorisé néanmoins, deux adultes assurent l'entrée et la sortie des classes. Il est demandé aux parents de ne pas rester discuter trop longtemps aux abords de l'école.

- Les sorties scolaires : Les sorties scolaires hors Paris sont privilégiées. Pas de sorties dans les grands centres culturels en extérieur (Tour Eiffel, etc…). Seules les structures ayant un service de sécurité à l'entrée seront retenues (Aquarium de La Porte Dorée par exemple)

4- Point sur la coopérative de l'école

Comme chaque année maintenant, un des deux mandataires change.
Mme MYSKIEWICZ et Mme ASSELIN (en remplacement de Mme CORRE) assureront cette année la gestion. L'école est toujours affiliée à l'O.C.C.E
Sur le compte au mois de septembre :
Les dons des familles sont versés dans la coopérative générale et chaque classe reçoit une régie d'avance de 150,00 euro
Une partie des dons financent les sorties des classes et spectacles.
Le livre des comptes est disponible sur simple demande auprès des mandataires.

5- Travaux réalisés et à demander

Les portes du préau ont été changées : 3 ensembles de portes.
La fontaine à eau du réfectoire a été réparée.
Les petits travaux demandés ont été réalisés. La communication via le logiciel E-Atal fonctionne très bien.
Une alarme anti-intrusion doit être installée dans l'hiver.
Quelques soucis néanmoins :

- Le crépis/enduit des murs de l'extension côté des petites sections tombe.
- Les fenêtres des classes à l'étage sont extrêmement vétustes
- Quelques soucis sur les nouveaux portails : les cale-portes sont très fragiles ainsi que les quilles ont dû déjà faire l'objet de demande de réparations.
- La cage de l'escalier central aurait besoin d'un rafraichissement.

Ces demandes seront inscrites aux cahiers des écoles.

6- Sécurité à l'école :

A quel moment l'école fait appel aux parents ou à des services d'urgence (SAMU ou les Pompiers) lorsqu'un enfant se blesse ?

- Par principe, chaque enseignant se doit de signaler tous maux survenus au cours de la journée aux parents d'élèves.
- En cas de fièvre ou de vomissements : l'enseignant ou la directrice appelle les parents
- En cas de chutes et de plaies mineurs (genoux écorchés, etc…), les soins sont prodigués à l'enfant et l'information est transmise le soir aux parents.
- L'école fait appel au service d'urgence lorsqu'il y a suspicion de fractures ou des plaies importantes ou tout autre état où l'enfant ne retrouve pas ses capacités rapidement.

Le médecin régulateur des urgences, suite à la description des symptômes, décide d'envoyer ou non des moyens d'urgence.
Dans tous les cas, les parents sont informés des démarches entreprises par l'école.

Les exercices de sécurité (Prévention contre l'incendie, risques majeurs et alerte intrusion)
Ils sont prévus réglementairement :

- 3 exercices d'évacuation « incendie » dont le premier dans le courant du mois de septembre.
  Pour cette année, les dates prévues sont les : 29/09/17, 23/01/18 et 12/06/18
- 2 exercices PPMS « risques majeurs » : la date du premier exercice est départemental et concerne tous les établissements scolaires : le 23/11/17
  La date du second exercice est choisie en concertation avec l'école élémentaire.
- 1 exercice « alerte intrusion ». Le scénario retenu est « on se cache ».

7- Mode de fonctionnement des classes à double niveau, les échanges de service

Afin de garantir un nombre d'élèves équitable par classe, l'équipe enseignante a fait le choix d'organiser des classes à double niveau.
Cette année : 2 classes de PS/MS et deux classes de MS/GS

- PS/MS : Les enseignantes au fait le choix de regrouper les élèves par niveau à certains moments de la journée :
  - Une séance de motricité pour tous les MS, une autre pour tous les PS
  - Des temps d'ateliers pour tous les PS, idem pour les MS
  - Lorsque les PS se reposent en début d'après-midi, chaque enseignante s'occupe spécifiquement de son groupe de MS, la surveillance du dortoir étant assuré par une ATSEM
- MS/GS : des échanges de service sont également organisés pour permettre aux élèves du même niveau de bénéficier d'un cycle « sport au gymnase ».
  - Les GS retrouvent les classes de CP
  - Les MS se retrouvent ensemble.

  Les différents groupes sont encadrés par leur enseignant, Mme DRIS (en charge du dispositif des moins de trois, sans élève l'après-midi jusqu'au congé d'hiver) et Mme LEVRAY.

8- Questions de représentants des parents d'élèves :

1. Projet prévention « sécurité routière ».
2. Sécurité aux abords de l'école
3. Demande ASVP et passage piéton devant l'école ;
4. Horaires de la gardienne de l'école maternelle ;
5. Diminution du nombre de visites cantine annuelles, qui sont passées de une par trimestre à une annuelle.

En vous remerciant,

Le prochain Conseil d'école est programmé le **: jeudi 8 février 2018**